IFTIN MUNICI FYRFLEVADE

A propos de l'eau de Drouillat...

11° 839

Vous avez sans doute suivi l'actualité dans la presse locale (France 3 Limousin, La Montagne... et même bientôt France 5) concernant la « pollution » du captage de Drouillat.

Ces reportages font suite à la diffusion d'une étude de l'Université de Limoges datant de 2021 dont nous n'avions pas été destinataires, intitulée : Problématique des petits captages d'AEP vis-à-vis de leur agressivité et de leurs fortes valeurs en teneur en aluminium dissous dans les zones de moyenne montagne de l'Ouest du Massif Central. (Pour ceux que cela intéresse, vous pouvez retrouver ce document sur le site internet de la commune dans l'onglet communication, rubrique documentation). Qu'est-ce qu'on y apprend?

1)Que nous ne sommes pas les seuls concernés par ce sujet. L'étude a été menée sur plusieurs captages sur les communes de Peyrelevade (Drouillat et Geneyte), Saint-Sulpice-les-Bois, Meymac, Bonnefond, Lestard et Tarnac. En réalité, même si le captage de Drouillat est de loin le plus atteint, toutes les communes du Plateau sont plus ou moins concernées par le sujet.

2)Qu'il y a un lien entre la valeur du pH du sol et la présence d'aluminium dans l'eau. En gros, l'aluminium qui est présent à l'état naturel dans le sol devient mobile quand le pH du sol baisse. Sur la commune en général, le pH du sol et de l'eau est en moyenne de 5,5. Dans des conditions normales, il est plus proche de 5 sur le site de

Cette étude montre que le pH eau des sols de l'environnement des captages, dans les conditions géologiques locales naturelles défavorables, n'a besoin de diminuer que de seulement 0,5 unité pH pour augmenter considérablement la teneur en aluminium échangeable des sols et entrainer une présence importante de cet élément dans les eaux captées et destinées à la consommation humaine.

3)Qu'en plus des conditions naturelles, des facteurs extérieurs ont un impact sur le taux d'aluminium à savoir : la pluviométrie (la concentration d'aluminium est toujours plus forte en sortie d'hiver) et l'exploitation forestière sur le bassin versant du captage avec des coupes qui ont mis le sol à nu et fragilisé sa structure, le laissant ainsi vulnérable aux phénomènes d'érosion et de lessivage.

4)Que l'aluminium est sans doute responsable de maladie neuro-dégénératives et qu'il est toxique pour l'homme au-delà d'une certaine dose. Si l'eau potable distribuée ne dépasse pas la valeur de qualité de 200 µg/l (contre 600 et 1800 à Drouillat ces 2 dernières années), l'eau de boisson ne correspond qu'à moins de 3% de la dose d'aluminium hebdomadaire ingérée. Tout le reste provient principalement de l'alimentation (augmentation de la teneur avec les additifs et les emballages), des médicaments et des produits cosmétiques...

Même si nous subissons cette situation, il faut reconnaître que la commune n'est pas exsangue de tout reproche puisque ce captage n'a pas été protégé comme le veut la réglementation. Suite au schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) que nous avions réalisé en 2002, il était préconisé de supprimer ce captage (comme ceux des villages du Rat, Neuvialle, Giat, Comps, Servières et Grand-Billoux) pour l'interconnecter sur le réseau de Malsagne ou du bourg.

Nous avons supprimé ceux de Grand-Billoux, Servières et Comps en profitant par 2 fois des travaux d'enfouissement de lignes HTA. Les autres captages sont restés en l'état. Étant situé en milieu forestier, nous n'aurions jamais pu imaginer que le captage de Drouillat puisse être sujet à quelconque type de « pollution ».

Vingt ans après, le nouveau schéma directeur d'AEP actuellement en cours d'élaboration se déroule dans un contexte ou le changement climatique est pris en compte et où la rareté de la ressource en

eau est une réalité... nous n'avons pas encore les conclusions de cette étude mais il apparait évident qu'à l'avenir nous devrons conserver toutes nos ressources et les protéger en élargissant les périmètres de protection à l'échelle des bassins versants. La situation est préoccupante en premier lieu pour les habitants du village qui subissent les contraintes, mais aussi pour la commune et pour la ressource en Peyrelevad

eau de toutes les communes du Plateau de Millevaches.

55 rue du Limousin - 19290 Pierre COUTAUD mairie@peyrelevade.fr - www.peyrelevade.fr Tél.: 05.55.94.73.13 - Fax: 05.55.46.25.41

Firage à 500 exemplaires - IPNS

NFORMATIONS

ÉTAT CIVIL DE NOVEMBRE

Naissances :

-de **Leeroy et Soën**, nés le 17 octobre à Clermont-Ferrand, fils de Jessica et Damien MACK, petits-fils de Joëlle MEYRIGNAC et Michel INOCENTIO domiciliés à Malsagne

Décès :

-de **Paulette LAMAND**, le 8 novembre à Bort-les-Orgues, à l'âge de 99 ans, domiciliée 29 route du Rat

Pour toute demande de publication, merci de vous rapprocher de la mairie par téléphone ou par mail.

RADAR PÉDAGOGIQUE



Les travaux d'aménagement de sécurité de la traversée du village de Vinzan étant terminés, le radar pédagogique mobile est installé dans la Rue du Limousin, dans un premier temps.

« CUEILLETTE ANTHROPOLOGIQUE »



HAUTECORRÈZE COMMUNAUTE De décembre 2023 à mars 2024, un panel d'habitants répondra à

une démarche participative originale organisée par Haute-Corrèze Communauté : « la cueillette anthropologique ». De quoi s'agit-il ? Les personnes désignées répondront à un entretien dans le but de recueillir les besoins et éléments sur un sujet d'intérêt général sur notre territoire.

SERVICES COMMUNAUX

Services techniques Urgences uniquement (services des eaux, sécurité, biens publics) 06.35.18.95.25



DÉCHETTERIE DES ALLUCHATS



Réouverture les samedis matin de 9h à 11h45. Les Alluchats 23 340 FAUX LA MONTAGNE

GESTION DES DÉCHETS : HCC

En 2024, Haute-Corrèze Communauté vous aide à trier vos biodéchets!

Distribution de composteurs en bois à disposer dans votre jardin, offert avec une formation d'une heure*

Mise en place de composteurs partagés dans les coeurs de bourgs du territoire* à partir du printemps 2024.



3 raisons de trier ses biodéchets

réduire le volume et donc le coût de traitement des ordures ménagères

diminuer la pollution liée à l'incinération des ordures ménagères
 obtenir du compost gratuit et de qualité



RAPPEL : pour le tri de vos autres déchets recyclables, des sacs de pré-collecte sont à votre disposition en mairie.

*dates et lieux régulièrement mis à jour sur le portail de territoire https://hautecorreze.fr/

Plus d'infos:

Marilou Angénieux, cheffe de projet tri et prévention

Haute-Corrèze Communauté 07.63.04.38.59

mangenieux@hautecorrezecommunaute.fr

DÉNEIGEMENT

vous vous trouvez dans l'incapacité de déneiger l'accès à n'hésitez votre maison, pas à solliciter mairie la au 05.55.94.73.13, un employé service technique viendra à votre domicile dès que possible.



CHATS ERRANTS

La commune a depuis peu signé une convention avec l'association Arist'O Chats, dans le but de mieux gérer les chats errants et de les protéger. Ainsi à partir du 1er janvier, si vous identifiez des chats errants, prenez contact avec la mairie.

Secrétariat de mairie Du lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Vendredi 8h30-12h30

1/h30 Vendredi 8h30-12h30 **05.55.94.73.13**

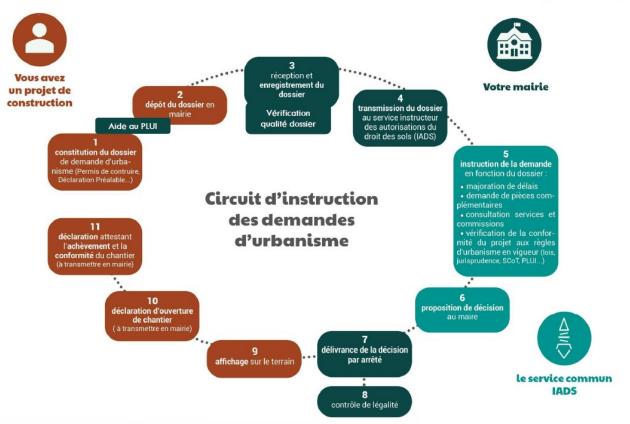


Passeport & CNI Vendredi 14h-17h30 sur rdv uniquement

URBANISME

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME





JE SOUHAITE EFFECTUER DES TRAVAUX

Poser une clôture, installer une fenêtre de toit ou une piscine... la plupart de ces travaux peuvent être soumis à autorisations. Il est important de vous renseigner en mairie pour suivre la règlementation en vigueur avant de commencer votre chantier.



Sauf périmètre de monuments historiques : contacter la mairie
 ** Sauf hors zone urbanisée U du PLUI



France

SOINS ÉNERGÉTIQUES

NOUVEAU!

Lucie GONET propose des soins énergétiques (Reiki Usui, guérison de l'âme), pour plus d'infos voici sa carte:

Lucie Gonet AE

06.64.28.15.96

Soins énergétiques

gonetlucie@msn.com

Peyrelevade

Page Facebook : Lucie Gonet (Educ. Sportif)

Soins Reiki Usui Soins guérison de l'âme



PLANNING FAMILIAL

Lieu d'accueil et d'écoute, bibliothèque féministe

Planning familial - Maison des Associations, 2 côte de Vinzan, Peyrelevade 07.87.83.22.49

Prochaines permanences : 6 décembre, 3 janvier et 7 février de 15h à 20h.

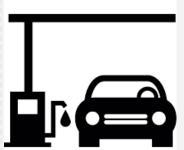
STATION SERVICE COMMUNALE)

Cartes pros:

Il est possible pour les entreprises de demander en mairie une carte pro pour la distribution de carburants à la station (SP95 E10 & Gazole).

Pour cela, merci de bien vouloir fournir de votre numéro de SIRET et de votre RIB, directement en mairie ou par mail.

Paiement par prélèvement mensuel uniquement (pas de chèque). Caution de 20€ en cas de perte de la carte.



Station-service communale

Mairie de Peyrelevade 05.55.94.73.13 mairie@peyrelevade.fr



LES P'TITS BOUTS

Vides ton placard! Gratiferia



Au programme ce mois-ci :

-mardi 12 décembre (9h30-12h 15h30-18h30) : Vides ton placard ! Grafiteria (vêtements, jeux, puériculture ...)

-jeudi 14 décembre (10h-12h) **Atelier** éveil et signes, pour accompagner bébé au quotidien, pour enrichir le lien parents-enfants

Infos et inscriptions: Les P'tits Bouts Maison des Associations—2 Côte de Vinzan 06.18.65.15.48 ou contact@lesptitsbouts19.fr

BRAVO AUX CHAMPIONS!

"Le 18 novembre s'est déroulé le tournoi des Orques à Bort.

Deux judokas de Peyrelevade se sont distingués : Philip ADEMOSU en remportant la première place et Jean -Hugo BOIVERT place qui deuxième.



Jean-Hugo ayant également participé au tournoi d'Argentat du 25 novembre et s'est classé 3ème.

Bravo à nos deux champions !"

À LOUER



APPARTEMENT F3 À LOUER

Non meublé Route du Rat - Peyrelevade 330€/mois

Situé au 2ème étage, surface estimée de 80m2 comprenant : 2 chambres, 1 salle de bain avec baignoire, 1 WC indépendant, 1 cuisine et 1 séjour -salle à manger, 1 cave et 1 garage Chauffage électrique - Petit jardin commun avec le

locataire du 1er étage Pour plus d'informations contacter Mme FOURNET au 06.33.16.01.58

TESTEZ VOS CAPACITÉS!

« Cher(e)s toutes et tous de 58 ans et plus, Parce que la santé, c'est surtout une affaire de prévention, nous vous invitons à télécharger l'application mobile ICOPE MONITOR et à répondre au questionnaire santé qui est celui de l'Organisation Mondiale de la Santé!

Des professionnels de la santé de votre territoire, en proximité sont les porteurs de ce projet!

Chaque test et lu et analysé à distance par une infirmière avec pour unique objectif : vous proposer si nécessaire des actions santé de proximité!

Nous croyons fermement que la prévention est la clé d'une vie saine et épanouissante, et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS pour participer à cette aventure!

Pour toute information complémentaire, contacteznous au 0679933420. »



RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen. Après avoir été recensé : une attestation de recensement est délivrée par votre mairie, elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Par la suite vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté indispensable pour passer tout concours examen. Par ailleurs vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.



APPLICATION INTRAMUROS



Retrouvez l'actualité de PEYPE EVADE votre commune et plus largement sur votre territoire en téléchargeant l'application **Intramuros** sur smartphone tablette.



Nouvel outil en service : fonctionnalité de signalement géolocalisé (voirie, déchets, éclairage public ...).

